

Le congrès de l'Union des A au lycée de Rennes en 1909

Lors de l'inventaire des livres de l'ancienne bibliothèque de la cité scolaire, les "travailleurs des caves" de l'Amélycor, ont répertorié quelques bulletins d'associations d'anciens élèves de lycées et collèges des années 1906 à 1910.

Nous y avons découvert des comptes-rendus¹ du 8ème congrès de l'union des associations d'amicales d'anciens élèves des lycées et collèges de France et d'Algérie (dite "union des A") qui s'est tenu au lycée de Rennes du 28 au 30 Mai 1909.

Nous proposons un résumé de cet événement, élaboré à partir de ces documents qui montrent les préoccupations de ces associations et aussi le dynamisme de l'association rennaise, ancêtre de l'Amélycor² YL



Eugène CORDIER, président en 1909

L'association rennaise

L'association de bienfaisance des anciens élèves du lycée de Rennes a été créée en 1867 et reconnue d'utilité publique en 1877.

Selon ses statuts, elle a pour objet d'"entretenir les relations d'amitiés qui se sont formées au Lycée et de venir en aide aux anciens élèves....afin de leur rendre plus facile le choix d'une profession et de favoriser leurs débuts dans la carrière où ils sont entrés".

Elle a été très active avant et après la première guerre mondiale comme le montre l'organisation du congrès de 1909.

Elle contribuera à la vie du lycée et à la défense de l'enseignement public. Elle viendra en aide aux anciens élèves en difficulté en accordant des dons, des prêts et des bourses d'études ou de voyage pour leurs enfants.

L'association a fêté son centenaire en 1967.

Norbert Talvaz

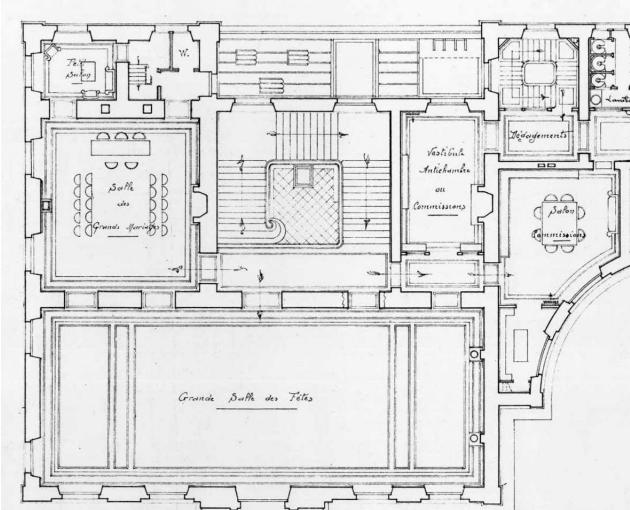
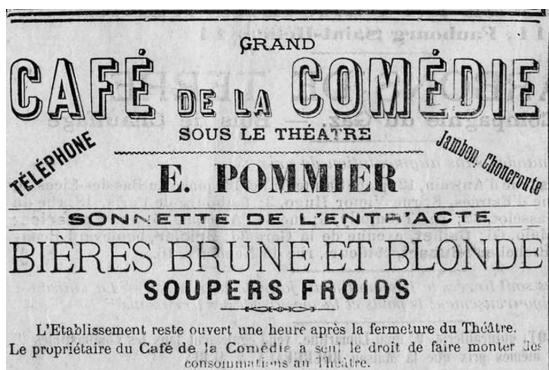
Extrait de *L'Association des anciens élèves du lycée de Rennes*, p 28, Amélycor, 1997.
Cf. aussi les citations marquées (NT)

NB. L'association s'est dissoute au début des années 2000.

¹• Association amicale des anciens élèves du Collège de Lure. Compte rendu de l'année 1909. Imprimerie du *petit informateur*, Lure, 1910.
• Association amicale des anciens élèves de l'institution et du Collège de Coulommiers. Compte rendu de l'année 1909. Imprimerie Paul Brodard, Coulommiers, 1910.

• Union des associations des anciens élèves des lycées et collège de France. 8ème congrès de l'union des A., Rennes 28-30 mai 1909.
L'enseignement de l'histoire provinciale et locale dans les lycées et collèges. Imprimerie de *l'Indépendant*, Perpignan 1910.

² EdC, n°0, p 6.



Les salles de l'Hôtel de Ville mises à disposition du congrès



La séance se déroule sous la présidence de M. Laronze, recteur d'académie et délégué du ministère de l'instruction publique aux côtés duquel avaient pris place Jean Janvier, maire de Rennes, le président de l'union des A, C. Legrand, le président de l'amicale de Rennes, Eugène Cordier, et le secrétaire général - trésorier de l'union des A, Monsieur Leprince-Ringuet.

Après les discours d'usage, Monsieur Leprince-Ringuet, fait un rapport moral et financier de l'activité de l'Union des A en rappelant les démarches faites auprès des députés pour la modification des conseils supérieurs de l'instruction publique et des conseils académiques où devraient figurer des délégués des A comme représentants « des pères de famille ».

Les débats portent ensuite sur la création d'un centre de réunion à Paris, l'attribution de bourses de voyages à certains élèves, l'introduction d'éléments de langues étrangères dans les concours de recrutement des administrations, l'introduction de l'histoire locale dans les programmes des écoles, les dates des grandes vacances (voir ci-dessous, les débats). La séance est levée à 6 h 30.

La journée se termine par un concert dans la salle du théâtre suivi d'une conférence d'Anatole Le Braz, le « *distingué celtisant* », agrémentée de projections cinématographiques³.

Le samedi 29 mai les congressistes prennent le train de 7 h 32 pour une excursion à Vitré. Ils sont accueillis à la gare par le maire puis se rendent au château de la Trémoille pour un vin d'honneur suivi d'une visite du château et de la ville.

Après un déjeuner à l'hôtel Leguern les congressistes repartent pour Rennes par l'express de 2 h 32

La seconde réunion a lieu dans le parloir du lycée (voir photo p 5) avec un ordre du jour chargé et varié.

Le vice président du tourisme scolaire au Touring-club de France présente un rapport pour le développement du tourisme scolaire et l'amicale de Châtellerault un rapport intitulé « Comment empêcher la dispersion des forces à l'université » (voir ci-dessous les débats).

Parmi les autres points abordés on peut citer l'hygiène scolaire, le « relèvement » des études classiques (voir débats ci-après), la présence des médecins scolaires dans les conseils d'administration des établissements, la nationalisation des collèges communaux et les dispenses du baccalauréat qui viennent d'être supprimées par le ministre qui répond ainsi à une revendication de l'union des A.

... / ...

³ "Le" cinéma de Rennes (cinéma Pathé) venait d'être installé dans la chapelle des Calvairiennes, place du Calvaire. Les congressistes s'y seraient-ils déplacés pour écouter Anatole Le Braz ? (Ndlr)

Enfin le congrès vote pour la deuxième fois un vœu pour la reconnaissance d'utilité publique de l'union des A et un vœu de mécontentement contre les compagnies de chemin de fer qui ont refusé le demi-tarif aux congressistes alors qu'il est accordé à toutes sortes de sociétés comme celle de la Ligue des Droits de l'Homme, « *qui est purement politique* » et qui tient son congrès à Rennes en ce moment.

La séance est levée à 7 heures, mais les congressistes n'en ont pas fini de cette journée commencée très tôt puisqu'ils doivent se rendre à 9 heures dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville pour un punch amical offert par la municipalité où se pressent les notabilités de la ville.

La journée du 30 mai commence dès 8 h30 par une visite de la ville des Portes Mordelaises au Thabor en passant par l'hôtel de ville et le palais de justice avant l'ouverture de la 3^{ème} session à 10 heures au lycée. Monsieur le recteur d'académie, qui préside la séance remettra plusieurs décorations d'officier de l'instruction publique et d'officiers d'académie et le secrétaire général fera le bilan du congrès. Eugène Cordier porte à l'ordre du jour un vœu pour que « *les livres scolaires soient changés moins souvent* ».

L'après-midi, sera inaugurée une plaque commémorative à la mémoire des anciens élèves du lycée de Rennes morts pour la patrie.

La cérémonie a revêtu un caractère de solennité grandiose ; la façade du lycée était décorée de drapeaux tricolores^(NT) et des délégations de l'armée, des vétérans de 1870-1871, de la municipalité et des élèves du lycée assistèrent à cette inauguration qui fut l'occasion de discours « *empreints du plus pur patriotisme* ». Le président de l'association rennaise Eugène Cordier dira que « *l'association a voulu que la maison où se forment les générations nouvelles... portât en lettres d'or les noms de ceux qui l'honorèrent par leur courage et leur vertu* »^(NT). Cette plaque de marbre brun où sont gravés 21 noms d'anciens élèves victimes des guerres de Crimée, du Tonkin et de 1870 est toujours bien en vue à droite en entrant dans le péristyle du lycée.

Le dernier jour du congrès s'achève par un banquet officiel à l'Hôtel de France agrémenté de discours officiels (*photo de l'Hôtel de France, rue de la Monnaie, p 5*).

Les débats

Voici quelques vœux, qui ont fait l'objet de débats parfois vifs.

- **Vœu pour « la création de cours sur l'histoire locale dans les lycées et collèges » présenté par l'amicale de Perpignan.**

L'amicale renouvelle dans ce vœu une proposition qui avait été votée au congrès précédent et transmise au ministère de l'instruction publique. Le rapporteur fait remarquer que le ministre n'a pris aucune décision et souligne les efforts faits par l'amicale de Perpignan, avec le soutien du conseil général, pour l'édition d'un livre d'histoire locale.

Cette fois la proposition fut vivement combattue par l'amicale de Coulommiers qui considéra que les cours d'histoire locale ne pouvaient être qu'accessoires et ne servir que d'illustration à l'histoire générale. Le congrès, tout en approuvant le rapport, décida que chacun agira à sa convenance.

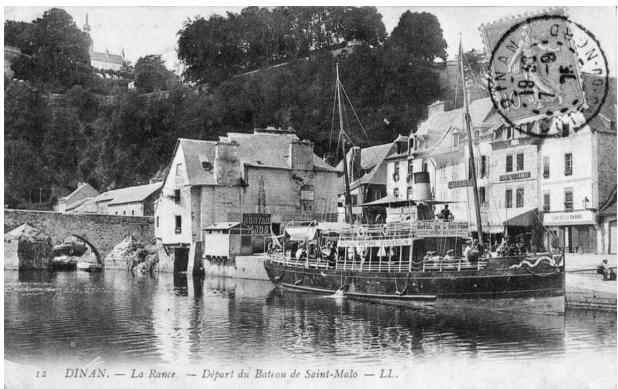
- **Vœu pour « l'introduction des langues étrangères dans les concours des administrations de l'état » présenté par l'amicale du Collège de Lure.**

Le rapporteur constate qu'un étranger arrivant en France ne peut se faire comprendre à la douane, des contrôleurs de train ou encore des agents de postes et télégraphes ; il propose de partager la France en quatre régions correspondant aux diverses langues des pays qui nous environnent. Il est objecté que c'est beaucoup demander pour l'obtention de postes relativement modestes et qu'il suffit pour l'instant de s'en tenir au caractère facultatif de l'épreuve de langue pour l'examen des postes et télégraphes.

- **Vœu « contre la dispersion des forces à l'université » présenté par l'amicale de Châtellerault.**

Le rapporteur insiste sur la concurrence que se font les écoles primaires supérieures, les établissements d'enseignement secondaire et les écoles techniques et note que cette concurrence se change en rivalités dans le personnel. L'exposé se termine par des propositions telles que 1) la suppression de l'école normale de Saint-Cloud (les élèves suivraient les cours de l'université), 2) la suppression des écoles normales départementales (les futurs instituteurs feraient leurs études au lycée et après l'obtention de leur baccalauréat seraient astreints à une année de préparation pédagogique au lycée dans une section spéciale comme les classes préparatoires aux grandes écoles), ou encore la transformation des écoles primaires supérieures en écoles d'apprentissage.

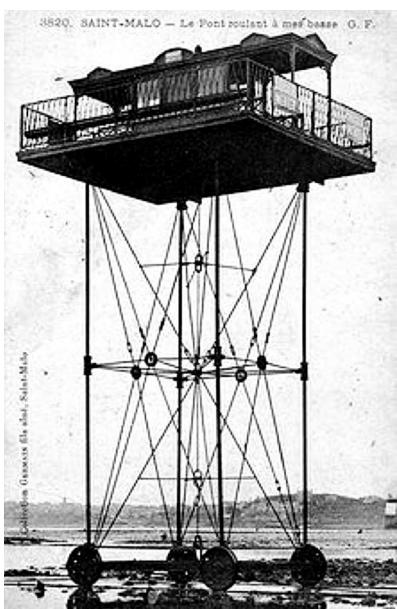
Les amicales devront en débattre et donner leur avis au prochain congrès de Bordeaux.



Dinan : départ du "Duguesclin"



"La nature gâtée par l'architecture moderne"



• Vœu pour le « relèvement des études classiques » présenté par l'association de l'institution et du collège de Coulommiers.

Le rapporteur déplore la crise des études classiques. Il est appuyé par Monsieur Le Marc'hadour de Rennes qui constate que l'abandon des études classiques a pour résultat un abaissement du niveau général. Ces affirmations furent vivement contestées par des intervenants qui soulignèrent que le latin n'est pas abandonné puisque sur 12500 candidats au baccalauréat, 8500 ont présenté le latin et ils défendent l'idée que les littératures modernes sont supérieures à la littérature latine par « *leur valeur intrinsèque et pour la formation des esprits* » et que « *les Latins n'ont pas de penseurs* ».

Après un débat animé, le congrès vote un texte qui « *invite les associations à concourir au relèvement des études classiques par tous les moyens en leur pouvoir* » (sans vraiment préciser lesquels).

Trois jours d'excursion

30 mai - Au lendemain de ce congrès, conduit à un rythme soutenu, il y avait encore, une quarantaine d'adhérents, sans doute très endurants, dès 7 heures du matin, au départ d'une excursion de trois jours, à la découverte de Dinan, Dinard, Saint-Malo et du Mont Saint-Michel.

Les congressistes sont d'abord reçus par l'amicale de Dinan qui leur fait visiter la ville avant un banquet à l'hôtel de ville en présence du maire, Aubrée, aussi président de l'association des anciens élèves. L'après-midi fut occupée par une croisière sur la Rance à bord d'un petit bateau à vapeur jusqu'à Dinard où les congressistes arrivèrent fourbus pour le coucher du soleil.

La journée du mardi 1^{er} juin fut tout aussi chargée avec un embarquement dès 8 heures pour une excursion à la pointe de la Vicomté où les congressistes notent que « *l'on bâtit trop de villas* » et « *se désolent de voir la nature gâtée par l'architecture moderne* » avant de débarquer à Saint-Servan où ils sont reçus au Collège par l'union locale pour un vin d'honneur. Le voyage se poursuit vers Saint-Malo par le pont transbordeur à roulettes à marée basse avec la visite de la ville puis un départ par le train pour Pontorson et trajet en voiture pour une arrivée au crépuscule au Mont.

La visite du Mont débute par un réveil à 4 heures pour voir le « *spectacle merveilleux* » de la marée puis se poursuit par une longue visite commentée de la « *Merveille* » et se termine à l'auberge de la mère Poulard par une dégustation de l'omelette traditionnelle.

... / ...

Que retenir ?

Ce congrès a été conduit à un rythme très soutenu avec des débats très riches.

Par les thèmes variés qui ont été discutés, on découvre les préoccupations de l'époque (certaines paraissent encore d'actualité) et l'union des A apparaît comme un lieu de réflexion et de proposition sur tous les sujets ayant trait à l'instruction publique.

Quelle pouvait être la portée des propositions faites lors de ce congrès où beaucoup de débats ne donnèrent pas lieu à des recommandations précises ? On constate que cette manifestation a été très suivie par l'Instruction Publique : le Recteur d'académie y préside deux séances où il fait part de décisions qui parfois répondent à des propositions émises par l'union des A lors du congrès précédent.

Ainsi de l'annonce de la suppression des équivalences du baccalauréat pour l'inscription à l'université ou de la présence d'un délégué des amicales locales dans les conseils d'administration des lycées.

Le souhait de l'union des A de se voir reconnaître d'utilité publique et celui d'avoir un représentant au Conseil de l'Instruction Publique (CIP) ont été renouvelés lors de ce congrès. Un rapport a été déposé en ce sens à la chambre des députés qui aurait reçu l'agrément de nombreux députés.

A la lecture des comptes rendus du congrès on devine la résistance des pouvoirs publics et aussi le rôle modérateur de la direction de l'union des A dans les revendications des associations locales.

Finalement, l'Union des A sera reconnue d'utilité publique le 21 mai 1914.

L'union des A et les associations locales exercent un "lobbying" auprès de la représentation nationale et au niveau local.

On apprend ainsi que le secrétaire général, M. Leprince-Ringuet, s'est entretenu avec un conseiller d'état à propos de la reconnaissance d'utilité publique de l'Union des A et qu'il pense avoir convaincu un député de plus pour la représentation de l'union au CIP.

Au niveau local, l'amicale de Perpignan a obtenu le soutien du conseil général qui « prie Monsieur le Préfet d'obtenir du ministre de l'Instruction publique l'introduction des notions d'histoire provinciale et locale dans l'enseignement des Pyrénées orientales ».

Les adhérents des amicales, qualifiés de « meilleurs fils de l'Université » par le président Cordier, savent entretenir des réseaux influents.

Yannick LAPERCHE

Ci-contre :
page du *Ouest-Eclair*
daté du 29 mai 1909

OUEST-ECLAIR

des Droits de l'Homme ; — au lycée, séance de clôture du 5^e congrès des "A".
L'APRÈS-MIDI. — 2 heures : au Vélodrome Laennec, courses du V.C.A.C.R. ; faubourg de Brest, tête foraine.
3 heures : au Thabor, concert militaire, par la musique d'infanterie.
5 heures : inauguration au lycée des garçons d'une plaque commémorative.
Le soir. — 7 heures : à l'Hôtel de France, banquet du congrès des "A".

ELEGIA GRIMOUX-POIRIER, fils de l'Urbain Sautouz or. Bagues de fiançailles de tous prix

CONGRES ET REUNIONS

La Ligue des "Droits de l'Homme"

Une séance d'ouverture mouvementée. —
On parle du procès Dreyfus.

Dans la chapelle du couvent des religieuses Réparatrices confisqué par le gouvernement et acheté par la ville, chapelle qu'on est en train de transformer en une salle de fêtes à l'usage du patronage laïque, la "Ligue des Droits de l'Homme" a tenu, à 9 heures et demie du matin, hier, la séance d'ouverture de son congrès, lequel congrès se tenait l'an dernier à Lyon.

300 personnes étaient réunies dans ce lieu que décorent des drapeaux appliqués en trophées contre les blanches muraillées et les sveltes colonnes de pierre aux chapiteaux sculptés qui ne pensent pas qu'un jour leur calme serait troublé par un "boucan" comme celui auquel la séance de ce congrès donna lieu.

Le plus parfois accord ne règne pas, en effet, entre les sections et le comité central de la Ligue, auquel certains reprochent l'attitude prise par lui en des circonstances sur lesquelles nous aurons à revenir ultérieurement.

M. Sée, du président du groupe rennais en remplacement de M. Cavalier, appelé tout récemment à Poitiers en qualité de recteur d'académie, présidait la réunion, assisté de M. Lorant, secrétaire général, et de M. Dominguez, trésorier.

Au nom de la section locale, M. Sée souhaite la bienvenue aux congressistes.

En choisissant notre ville comme lieu de réunion du congrès, déclara-t-il, la "Ligue des Droits de l'Homme" a voulu commémorer le dixième anniversaire du procès de Rennes et protester contre la condamnation inique qui a révolté le monde civilisé. (Applaudissements nourris.)

L'orateur parlant des tendances diverses

insulta le sous-en improrant et relâcher. C'étais N... car aussi grille de la case N... est un bo boituellement so laisse entraîner fondément. M. Ronceray, coupé obtient u d'amende avec Affaire renvo devait venir au medi prochain.

Malad

C'est grâce de la Méthode rican, 30, quai fillette de Mme Georges, Rennes maladie tenace qui la faisait vision. En pub des guérisons l'Institut Améri utile à beaucoup parfois depuis leurs maux.

SYNDICAT

SOCIÉTÉ ARCI — L'excursion d'Ille-et-Vilaine Elle comprend Saint-Armel; v II et Jean III; a Montauban; Je l'église N.-D. d vier de Clisson château, ville. Départ de Re à 8 h. 24. Les dames e la présentation Prix : 12 fr. On s'inscrit : couet de Kerav crétaire, M. de nes, 19; au Mu 8 juin.

CHAUSSU

10, Rue PRIX

ETAT-4

Naissances. —

Le congrès de la Ligue des Droits de l'Homme

29-30-31 mai 1909

Qu'est devenue l'Union des A ?

L'union des A est maintenant une association plus que centenaire. Elle est devenue, après la fusion avec l'union féminine en 1976, « *Union des associations d'anciens et anciennes élèves des lycées et collèges* ».

Elle fédère encore 28 amicales locales et elle a tenu son 92^{ème} congrès à Vichy en septembre 2013. Le compte rendu montre que cet événement, s'il a gardé son aspect confraternel, n'a plus la même solennité. On y a discuté de la vie de l'association et des difficultés de fonctionnement des associations locales mais on ne retrouve aucun débat sur le fonctionnement de l'institution scolaire qui avait tant animé le congrès de Rennes.

Le congrès de Rennes a eu lieu dans la période florissante (1902-1914) de l'Union des A qui fut à l'origine de nombreuses propositions et réalisations dans différents domaines (réforme de l'enseignement du dessin, bourses d'études et de voyage, formation, création d'un institut à Saint-Petersbourg.....).

Cette dynamique fut interrompue par le premier conflit mondial.

Un héritage de l'union des A féminine est la Maison des lycéennes de Paris.

Cet établissement propose un hébergement, au cœur du quartier latin, aux jeunes filles qui veulent poursuivre des études supérieures à Paris et priorité d'accès est donnée aux candidates présentées par les membres de l'Union.

Y. L.

Deux raisons expliquent le choix de Rennes pour réunir, en mai 1909, le congrès annuel de la Ligue des Droits de l'Homme : Rennes a depuis le 3 mai 1908 une municipalité "de gauche", radicale-socialiste, dirigée par Jean Janvier, et l'on souhaite y commémorer le 10^e anniversaire de la tenue du second procès Dreyfus.

Que les débats aient lieu dans le couvent de la rue de Paris que la municipalité vient d'acheter pour y faire "un patronage laïque" est en soi tout un programme⁴.

Crée en juin 1898, la Ligue est alors à son plus haut niveau de recrutement : 91138 inscrits, 885 sections, 36 fédérations mais seulement 8000 abonnés au bulletin⁵. A Rennes, la section est passée de 21 membres (au moment de sa fondation, le 22 janvier 1899, au domicile de Victor Basch) à 614 en 1909⁶.

Il y avait derrière cet essor, une dose non négligeable d'opportunisme politique lié à la victoire du Bloc des Gauches en mai 1902.

Or, depuis octobre 1906, la politique de Clemenceau⁷ divise la Ligue. Choqués dans leurs convictions, le comité central et son Président, Francis de Pressensé se sont à plusieurs reprises, tournés du côté du socialiste Jaurès.

Une minorité de congressistes s'inscrit en faux contre cette attitude jugée "antigouvernementale". Ainsi la section lyonnaise dénonçant "des interventions étrangères [au] programme [de la Ligue] comme à Madagascar, (...), comme lors des événements du Midi. De même lors des Inventaires, allant, par une interprétation abusive du principe de liberté d'opinion jusqu'à excuser l'excitation des militaires à l'indiscipline, (...) allant enfin jusqu'à confondre la participation d'officiers à une réunion publique avec la pratique libre d'un culte, allant jusqu'à encourager, comme ces jours derniers, la grève d'un service public et la révolte contre le gouvernement établi"⁸.

Les discussions sont vives. Dès l'été 1909, cette montée des tensions va entraîner un recul sévère des inscriptions (-10000).

L'après-midi du lundi 31, dans la Salle des fêtes du lycée, a lieu un dernier acte qui va ressouder les troupes et libérer l'émotion avant le banquet final.

Le Comité central de la Ligue des Droits de l'homme et les membres de la section rennaise prennent place sur l'estrade là même où siégeait en 1899 le Conseil de guerre. Il est ensuite donné lecture du jugement de Rennes puis de l'arrêté de la Cour de Cassation qui trois ans plus tôt, le 12 juillet 1906, avait proclamé l'innocence de Dreyfus.

Dreyfus avait été convié à participer à cette "cérémonie de réparation" mais il avait décliné l'invitation, évoquant dans sa réponse "cette ville où j'ai vécu pendant des semaines un abominable cauchemar, cette salle de lycée où j'ai passé des heures tragiques, épuisé de corps et d'esprit, après cinq années de souffrances inouïes, où je fus livré comme une proie aux passions déchaînées et aux haines inassouvie" mais rendant aussi hommage à ceux "qui ont risqué avec un courage et une abnégation admirable, leur situation, leur santé, quelques-uns même leur vie, pour lutter contre l'iniquité"⁹.

Agnès Thépot

⁴ Couvent de Religieuses Réparatrices qui deviendra le "Cercle Paul Bert". (art de Ouest-Eclair du 29 mai 1909).

⁵ Emmanuel Naquet, *La Ligue des Droits de l'Homme : une association en politique*, (thèse, 2005)

⁶ Françoise Basch, André Hélard, *Victor Basch, le deuxième procès Dreyfus, Rennes dans la tourmente, correspondances*, Berg International, 2003.

⁷ La déception est d'autant plus grande que Clemenceau est un des fondateurs de la Ligue.

⁸ Arbitraire en matière de gouvernement de la colonie, répression du mouvement viticole et mutinerie du 17^e de ligne (juin 1907), affaire des officiers de Loan sanctionnés pour avoir assisté en civil à une messe dans le cadre d'un congrès diocésain (nov 1908), grève des postiers (mai 1909) : fonctionnaires, ils n'ont pas droit de grève.

⁹ Cité dans Colette Cosnier, André Hélard, *Rennes et Dreyfus en 1899, une ville, un procès*, Horay, 1999.